

République Française - Département d'Indre-et-Loire

COMMUNE de VERNOU-sur-BRENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

**Convocation adressée aux
Conseillers par courrier le :**

27 février 2023

Effectif légal du Conseil : 23

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 20

Résultats du vote :

Voix « POUR » : 20

Voix « CONTRE » : 0

Abstentions / blancs : 0

Transmission en Préf. , le
Publié, affiché, notifié, le

L'an deux mille vingt trois, le trente janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VERNOU-sur-BRENNE, légalement convoqué le 22 février 2023 par Madame le Maire, Mme DEVALLEE Pascale, s'est réuni en session ordinaire.

Il a été procédé à l'appel nominal.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants, formant la majorité des membres en exercice : Mme DEVALLEE Pascale, Mme FERRAND Claude, M. TARBE de SAINT-HARDOUIN Patrice, M. LEBREC Michel, M. MAZET Franck, Mme GOURON Claude, M. DEVALLEE Victorien, Mme COMMUNAL Renée, Mme BONZON Marie-Claude, M. FROGER David, M. ROBIN Xavier, Mme LABREVOIT Sandrine, M. BONZON Sébastien, M. LANDAIS Romain, Mme ROUVRE Liliane, Mme HENNEQUET - ANTIER Christelle, M. CHAMPION Pierre, M. LESAGE Mathieu, Mme DUBRAY Françoise, Mme Céline MERCIER.

Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir :

M. SIMONIN Denis donne pouvoir à Mme DEVALLEE Pascale

Etaient absents excusés :

Mme Sophie CHASLES

Etaient absents non excusés :

Désignation du secrétaire de séance : conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Mathieu LESAGE a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Le Maire,



DELIBERATION N° 20 / 2023

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :
BUDGET ASSAINISSEMENT**



Sous la présidence de Madame Claude FERRAND, Adjointe déléguée Municipal examine le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2022 qui peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultat Reporté		7 189,30		551 725,15		558 914,45
Opération de l'exercice	98 153,99	100 150,37	114 681,39	115 596,36	212 835,38	215 746,73
TOTAUX	98 153,99	107 339,67	114 681,39	667 321,51	212 835,38	774 661,18
Résultat de clôture		9 185,68		552 640,12		561 825,80
Restes à réaliser			87 108,20		87 108,20	-
TOTAUX CUMULES	-	9 185,68	87 108,20	552 640,12	87 108,20	561 825,80
RESULTATS DEFINITIFS	-	9 185,68		465 531,92		474 717,60

Hors de la présence du maire,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, **à l'unanimité** :

- **Approuve** le compte administratif pour l'exercice 2022 du budget assainissement.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Madame le Maire,
Pascale DEVALLEE



Pascale Devallee